

LA FONDATION DU RÉPUBLICANISME COLONIAL. RETOUR SUR UNE GÉNÉALOGIE POLITIQUE

[Pascal Blanchard](#), [Nicolas Bancel](#)

La Découverte | « [Mouvements](#) »

2005/2 n° 38 | pages 26 à 33

ISSN 1291-6412

ISBN 2707145432

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2005-2-page-26.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La fondation du républicanisme colonial. Retour sur une généalogie politique

PAR
PASCAL BLANCHARD
ET
NICOLAS BANCEL*

La colonisation est-elle consubstantielle de la République ou la partie visible d'une *utopie universelle* qui, dès lors qu'elle est confrontée au colonial, perdrait de sa « pureté » plus l'on s'éloignerait du centre (la métropole) et plus la couleur des populations placées théoriquement sous sa tutelle s'assombrirait ? Questions complexes et sans doute impossibles à trancher clairement, questions qui ont le mérite, en tout cas, de poser nettement un problème qui a jusqu'alors été le plus souvent évité, parfois caricaturé, souvent minoré. Dans une brève contribution, il ne peut être question de prétendre proposer une synthèse, mais bien plutôt des pistes de réflexions en s'attachant spécifiquement à la période fondatrice du dernier tiers du XIX^e siècle.

Nous nous sommes accordés la liberté, dans la continuité de nos travaux précédents, de confronter République et colonisation dans une perspective qui voudrait saisir quelques-uns des enjeux politiques et culturels de l'engagement de la troisième République dans l'aventure coloniale. Aussi, il ne faut pas voir dans ce qui va suivre une théorisation historique bien assise, une interprétation univoque – ce serait d'ailleurs une gageure sur un sujet aussi vaste – mais bien la mise en tension localisée de l'articulation République-colonie. En cela, nous poursuivons le travail commencé avec l'ouvrage *La République coloniale*, qui laissait bien des pistes ouvertes et des chemins inexplorés (notamment les pratiques sociales qui peuvent ressortir peu ou prou d'une telle tension), mais qui, peut-être, commence à ébaucher une configuration caractérisée. Travail que nous prolongeons dans un prochain essai – *La fracture coloniale* –, qui s'attache aux enjeux contemporains de cette relation coloniale de la France.

Notre première interrogation concerne la généalogie de l'articulation entre République et colonie. Dans cette perspective, le statut de l'autre – descendant d'esclave ou indigène – ne se pense pas sans rapport avec la réflexion sur l'identité française et son évolution au cours du XIX^e siècle.

* Historiens.

Tout au long de la lente construction du territoire, du rattachement du Languedoc à l'annexion de la Savoie, en passant par l'intégration progressive de la Bretagne et de la Corse, l'espace français est en perpétuelle transformation. Dans ce processus, la nation est une conquête permanente. Elle se situe entre deux références utopiques: le repli national et l'expansion universelle. La première est celle d'une Europe carolingienne reconstituée (et organisé en cent-vingt départements « européens »), fédérative, révolutionnaire et impériale, qui commence à prendre possession des autres mondes (non-européens) avec l'*expédition d'Égypte*. La seconde s'exprime sous plusieurs régimes depuis 1830, mais se cristallise avec Napoléon III et le Royaume arabe. La troisième République va choisir de fusionner ces deux dimensions, avec un particularisme: intégration des terres, ségrégation envers les hommes. L'épopée coloniale sur les cinq continents au nom des valeurs universalistes et des droits de l'homme permet de raffermir, en métropole, et le régime républicain (et donc le pouvoir de l'État) et les valeurs portées par les républicains, valeurs qui doivent contribuer à assurer le sentiment national. La dynamique de la *Plus grande France* est dès lors clairement républicaine et post-révolutionnaire, tout en puisant dans (et en construisant délibérément) un imaginaire national traçant, depuis les Croisades, le destin conquérant de l'hexagone. À chaque fois, on retrouve cette quête d'un destin universel capable de promouvoir le « modèle français » – par définition unique, universel, supérieur. C'est parce que la France revendique l'égalité des hommes qu'elle a, plus que d'autres, le droit de coloniser le monde. Avec la vague des conquêtes coloniales contemporaines s'affirme un système de valeurs que la République fera sien à partir de 1871. Celui-ci s'enracine dans des épopées, de Clovis à Charlemagne, de Saint-Louis à Jeanne d'Arc, de Robespierre à Napoléon, de la Restauration au Royaume arabe de Napoléon III, et sera le substrat de l'identité nationale. Ces vagues de conquêtes successives – on l'oublie trop souvent, mais la France sera quasi continuellement en guerre de 1856 à 1961 – vont faire la France du xx^e siècle.

Dans ce contexte, on aurait tort de penser que l'engagement colonial des républicains opportunistes est une sorte d'accident ou de trahison conjoncturelle aux valeurs universalistes. Ce ne sont pas non plus une libéralité faite à des milieux d'affaires coloniaux, encore assez peu influents et politiquement émergents, ni une concession à une armée désireuse de redorer un blason terni par la défaite de Sedan. En effet, il semble bien que les cadres de l'armée, à l'image de la droite conservatrice à laquelle les officiers issus de l'aristocratie appartiennent presque tous, sont avant tout obsédés par la perte de l'Alsace-Lorraine et la *Revanche* contre l'Allemagne. L'intérêt des républicains pour l'expansion coloniale a donc

On aurait tort de penser que l'engagement colonial des républicains opportunistes est une sorte d'accident ou de trahison conjoncturelle aux valeurs universalistes.

d'autres motifs, plus structurels. Et, on ne voit pas pourquoi on dissocierait les orientations politico-idéologiques générales des républicains d'avec les premiers traits d'une idéologie coloniale façonnée à l'origine par ces mêmes républicains dans les balbutiements de la troisième République. Au contraire, tout indique que le projet colonial s'intègre parfaitement au système idéologique émergent du républicanisme. D'abord, parce que la colonisation est posée, dès l'origine, comme un grand projet collectif (même si au début des années 1880 il n'est pas encore mobilisateur et fortement discuté au Parlement dans les années 1884-1886) à même de réunir l'ensemble des groupes sociaux et des partis politiques. Ensuite, parce que le projet colonial est associé aux valeurs essentielles des républicains : le progrès – le positivisme comtien est la philosophie la mieux partagée dans le camp républicain –, l'égalité, la grandeur de la nation.

À cet égard, la grande poussée impériale est l'œuvre, au début des années 1880, des républicains opportunistes, et cette politique est alors difficile à imposer, puisqu'une fraction des républicains, mais aussi une partie des conservateurs et des monarchistes s'y opposent alors. Pour les premiers, il s'agit de conformer la politique extérieure aux principes révolutionnaires qui fondent la première République – et avant tout l'égalité et la liberté –, pour les seconds de ne pas disperser une énergie nationale qui doit se concentrer sur la reconquête de l'Alsace et de la Lorraine. C'est lors des débats parlementaires du

Il s'opère donc une « rupture épistémologique » qui fait de l'acte de conquête l'un des prolongements naturels de la République – muée dès lors en République colonisatrice.

22 au 25 décembre 1885 que se joue le basculement politique inaugural permettant la fusion, pérennisée dans la longue durée par la création progressive dans les années 1890-1910 d'un consensus colonial, des schèmes républicains et coloniaux. Sans pouvoir nous appesantir sur tous les arguments présentés alors par Ferry, deux nous paraissent essentiels : le premier est que la République doit revendiquer, au même titre que toutes les grandes nations, une politique de puissance coloniale, seule garantie de sa grandeur face à ses concurrents européens (sous-entendu : l'Angleterre), perspective faisant suite à la politique d'expansion napoléonienne. Deuxièmement, si les principes universels de la République sont brandis comme des motivations légitimes de l'impérialisme – la volonté de « civiliser » les indigènes et de les amener progressivement aux lumières de la liberté –, il est clairement énoncé que les « races inférieures » promises à la colonisation ne peuvent bénéficier, sinon à terme comme on vient de le voir, de ces principes. Il s'opère donc une « rupture épistémologique » qui fait de l'acte de conquête l'un des prolongements naturels de la République – muée dès lors en République colonisatrice – et de la différenciation entre blancs et populations extra-européennes un principe de discrimination essentiel de l'application des principes républicains. Cette

conjoncture est absolument fondamentale puisqu'elle institue l'inégalitarisme racial au cœur du dispositif républicain colonial, de façon mécanique, juridique, institutionnelle, littéraire et iconographique.

1 La volonté civilisatrice républicaine

Sur ce point, il nous semble indispensable de pouvoir mener à bien des enquêtes qui pourraient mettre à jour les conditions culturelles qui expliquent ce passage assumé d'un « universalisme pour blanc » dans le discours républicain. Il serait, à ce titre, extrêmement intéressant de comprendre comment le discours racial pénètre le corps politique, en identifiant les principaux centres de diffusion de la pensée raciale (anthropologie physique, influence du darwinisme sur toutes les sciences du vivant, conversions sociopolitiques des énoncés scientifiques à travers, par exemple, l'anthroposociologie...). À cet égard, des travaux récents ont démontré que l'idée raciale, énoncée par des théoriciens de l'École d'anthropologie de Paris, tend à se diffuser dans la culture populaire en transitant par des médiations sociales originales, tels les zoos humains, les affiches de spectacles, la presse populaire ou les cartes postales d'inspiration anthropologique. Dans la sphère du politique, il est très probable que des « scientifiques », tels Gustave Le Bon, se sont faits les vulgarisateurs du schème racial dans les plus hautes sphères républicaines. Il serait donc utile d'appréhender les réseaux politico-intellectuels qui permettent au milieu des années 1880 de dénouer la trame des filiations et influences permettant qu'une telle interprétation des universaux républicains soit rendue possible.

Mais on comprend aussi que la volonté civilisatrice républicaine s'articule au projet révolutionnaire, en ce sens que les conquêtes sont légitimées par un horizon, atteignable à long terme par les « indigènes » : c'est le principe originel de la « mission civilisatrice », qui va devenir le dogme central du discours républicain colonial, et ce jusqu'aux décolonisations. Le concept de « mission civilisatrice » se forge dans la représentation d'une unicité de la France, la croyance d'un lien particulier entre la France et le Monde, donc dans sa mission universelle « d'éducation ». On retrouve trace de cette projection dès l'*expédition* – la « conquête » précise la grande majorité des auteurs anglo-saxons – d'Égypte par Napoléon Bonaparte et, surtout, lors de la conquête de l'Algérie en 1830 ; mais celle-ci prend réellement corps avec Napoléon III, puis se fixe durablement au sein de l'identité nationale et de la culture politique avec la troisième République à partir de 1875-1880. Cette unicité et ce lien particulier qui prend forme graduellement au XIX^e siècle, ne sont pas de simples illusions pour les républicains. Elle se matérialise d'abord en métropole par la politique d'alphabétisation et de scolarisation entreprise, dès avant la grande loi de 1880, par les républicains, puis est projetée comme un principe à étendre à l'ensemble de l'espace colonial conquis ou promis à la conquête. On retrouve également dans le discours de la « mission civilisatrice » tout l'argumentaire positiviste sur le progrès guidé par la science, qui est également l'un des socles d'une République laïque et éclairée face à un clergé

majoritairement conservateur et monarchiste. De la même manière, l'argument est transposé sans relâche dans les discours républicains sur les espaces coloniaux. Enfin, le discours républicain colonial reprend l'essentiel des idées républicaines sur la liberté et l'égalité (mais remis à un horizon indécidable, lorsque les « sauvages » seront, enfin, « civilisés »).

Se dessine donc, à l'origine, une formulation réitérée de toutes valeurs républicaines à usage interne sur le monde colonial, une transposition en quelque sorte de l'idéologie politique républicaine dans la projection impériale. Cette généalogie nous semble capitale, dans la mesure où les républicains abandonneront assez vite, dans les discours, le thème d'une discrimination raciale essentialisée, au principe de la légitimité de la conquête. Ce discours, en effet, n'a plus besoin d'être utilisé : il constitue la base de l'action coloniale et permet d'éclairer, sur le plan politique, le régime d'exception qui, à des degrés divers et selon des modèles variables selon les contraintes locales, sera institué partout dans les territoires coloniaux. C'est aussi, sans doute, ce qui permet d'éclairer l'absence de contradiction apparente entre une représentation de la République qui doit partout se faire le héraut des droits de l'homme, et sa situation coloniale où ceux-ci sont constamment bafoués : en dernière analyse, la « mission civilisatrice » est un prolongement logique des droits de l'homme, leur avènement promis... lorsque les circonstances le permettront.

On retrouve trace des origines théorisées d'une telle pensée chez les idéologues de la troisième République – Ferry et Gambetta particulièrement – mais aussi chez Jean Jaurès qui, en 1884, illustre le « cap utopique » pour les trois quarts de siècle qui vont suivre : « Quand nous prenons possession d'un pays, nous devons amener avec nous la gloire de la France, et soyez sûrs qu'on lui fera bon accueil, car elle est pure autant que grande, toute pénétrée de justice et de bonté. Nous pouvons dire à ces peuples, sans les tromper, que jamais nous n'avons fait de mal à leurs frères volontairement : que les premiers nous avons étendu aux hommes de couleur la liberté des Blancs, et aboli l'esclavage (...). Que là enfin où la France est établie, on l'aime, que là où elle n'a fait que passer, on la regrette ; que partout où sa lumière resplendit, elle est bienfaisante ; que là où elle ne brille plus, elle a laissé derrière elle un long et doux crépuscule où les regards et les cœurs restent attachés ». Le consensus colonial ne va ainsi cesser de s'affirmer dans les deux dernières décennies du XIX^e siècle et, au cours de l'entre-deux-guerres, va s'opérer une déréalisation presque complète de l'acte et de la pratique, car la fiction coloniale d'un espace où s'expérimente l'idéal républicain (union de tous les hommes autour d'un même horizon utopique, abolition des divisions politiques, religieuses, sociales) fonctionne comme le miroir d'une situation désirée pour la métropole elle-même. Les colonies deviennent durant l'entre-deux-guerres une métaphore de la République en voie d'accomplissement.

C'est sans doute ce qui peut aider à saisir l'extraordinaire légitimité de la colonisation en métropole jusqu'aux années 1950. En effet, comme nous l'écrivions dans *La République coloniale*, « l'étude de la participation active, infatigable, dévouée des républicains à l'aventure coloniale, à la construc-

tion tant juridique, culturelle que politique de l'empire, a rarement été prise en compte dans sa dimension propre, c'est-à-dire comme une constellation de réseaux, d'intérêts, de désirs qui, s'ils semblaient parfois s'opposer, se retrouvaient autour d'un rêve : construire un empire colonial où s'épanouiraient les idéaux de la République ». C'est un point crucial, car la volonté républicaine de construire un empire qui se différencie autant de l'empire colonial de l'Ancien Régime que de son grand rival, l'Empire britannique, doit être considéré dans toutes ses dimensions. Un rêve de République « parfaite » a existé et a convaincu une grande partie des élites françaises et une forte proportion de Français après la Grande Guerre. La colonie et la métropole se construisent l'une avec l'autre et cette réalité a tout autant façonné la nation que les pays aujourd'hui indépendants (ou dominiens et tomiens). Ainsi, le « citoyen républicain » peut devenir un colonial en revendiquant son républicanisme ; il peut être imprégné de valeur d'égalité tout en pratiquant un « racisme colonial » de bon aloi ; il peut participer à un système de ségrégation outre-mer (y compris en métropole pour les migrants venus des outre-mers) et dénoncer les régimes européens qui pratiquent un système comparable en Europe (l'Allemagne dans les années trente ou l'Amérique dans les années cinquante) ; il peut revendiquer l'universel, tout en le limitant à l'homme blanc et à une minorité « d'hommes de couleur » via une « discrimination positive » parfaitement organisée. Ce qui nous apparaît aujourd'hui être contradictoire est alors la norme, y compris des principaux responsables politiques (voir par exemple le double discours d'un Marius Moutet, président de la LDH et ministre des Colonies).

*Un rêve de République
« parfaite » a existé et a
convaincu une grande
partie des élites
françaises et une forte
proportion de Français
après la Grande Guerre.*

1 Une généalogie républicaine de l'idéologie coloniale

Dans ce processus essentiel de construction de valeurs d'identification et de représentations de l'espace national qui intègre l'espace colonial, quel rôle a joué réellement la République ? Certes, on ne peut évidemment énoncer qu'elle en est l'instigatrice comme si elle était un corps vivant et unique, mais force est de constater qu'elle participe pleinement à ce processus. Sans doute parce que les valeurs qui fondent l'identité nationale sont des idées profondément enracinées dans l'héritage républicain. Leur promotion par les républicains à partir de 1880 est donc parfaitement logique. Incontestablement, la République a contribué à forger politiquement les archétypes sur les populations coloniales, en légitimant sur la longue durée leur subordination, selon un principe originellement racial, jusqu'à inventer culturellement « l'homme/non-homme » qu'est l'indigène. Elle contribue aussi à la dilatation progressive de l'espace national dans l'espace impérial. L'obsession républicaine à concurrencer la droite monarchiste, conservatrice et la droite-ultra émergente sur le terrain du patrio-

tisme et de l'expansionnisme continental, les contraint à une double posture : être « nationaliste », et de préférence plus encore, que toutes les autres doctrines ou tendances, mais aussi choisir le terrain de son propre patriotisme, le caractériser, le rendre distinct et visible contre tous les autres. C'est pourquoi, dans tous les discours de propagation de la foi coloniale républicaine, la nation est intimement adossée à la colonie.

Ainsi, dès 1890, la confusion entre espace national et espace colonial s'établit, les républicains étant le principal promoteur de cette confusion, qui sera évidemment reprise par tous les moyens institutionnels à la disposition de l'État républicain, et au premier chef, l'école. La célèbre carte représentant en *rose* la France et son empire, punaisée sur un mur de la salle de classe, n'est pas anecdotique, un simple souvenir innocent de l'ambition coloniale républicaine : un peu *rouge*, révolutionnaire et communard ; un peu *blanc*, tendance Ancien Régime et les « *quarante rois qui*

ont fait la France ». Elle symbolise la création de cet espace élargi de la nation (tout régime se doit, jusqu'alors en France, d'agrandir les frontières dont il hérite) et permet concrètement de le représenter. Le résultat est que le territoire national est *colonisé* par l'empire. Ce dernier permet une re-nationalisation de l'espace français en donnant une nouvelle vigueur à une identité nationale menacée par des mouvements sociaux

révolutionnaires. L'internationalisme des nouveaux mouvements révolutionnaires est une menace, qui peut trouver des forces auprès des populations colonisées. Ce trans-nationalisme, cet internationalisme, ce cosmopolitisme naissant est à combattre et la re-nationalisation de l'identité française par l'empire va aider à contrer cette nouvelle menace. L'ouvrier français, le syndicaliste, la féministe, le curé, le socialiste peuvent eux aussi participer à la mission civilisatrice.

La généalogie républicaine de l'idéologie coloniale moderne va déboucher sur une conséquence que les républicains opportunistes n'avaient certainement pas prévue : la pérennisation d'un double discours colonial. Il existe en effet une différence de nature entre la métropole et les colonies : dans le premier cas, les réformes républicaines, mêmes si elles ne débouchent pas sur une modification radicale des structures sociales (ce n'est d'ailleurs par leur but), permettent une certaine mobilité sociale et, au prix de la méfiance envers les langues et les cultures régionales, la formation d'un État nation dans lequel les Français vont se reconnaître. Il existe donc une adéquation possible entre discours républicain universel et réalisation concrète, en France, de la République. Dans les colonies et au travers des migrations ex-coloniales (les outre-mers de métropole), il en va évidemment autrement. La permanence de la domination directe de la métropole exige des moyens coercitifs importants et le maintien d'une inégalité de fait entre colons et colonisés, entre migrants et nationaux.

*L'ouvrier français,
le syndicaliste, la féministe,
le curé, le socialiste peuvent
eux aussi participer
à la mission civilisatrice.*

Ces quelques éléments de réflexion engagent donc un travail historique de plus longue haleine où, sans parti pris, mais aussi sans complaisance, pourrait être instituée une analyse historique sur la longue durée des articulations entre République et colonies. Il ne fait guère de doute que celles-ci font encore partie des « questions fondamentales » qui empêchent en partie de comprendre des questions contemporaines qui trouvent une partie de leurs fondements dans ces articulations : nous pensons notamment aux représentations de l'immigration issue de l'ex-empire, aux rapports intercommunautaires ou encore aux discriminations – que l'atonie de l'analyse historique sur le sujet que nous avons brièvement abordé ici empêche encore de penser dans toutes leurs dimensions. 1